



BUREAU EXÉCUTIF

H18-06

Vendredi 23 février 2018, 11h00

Local : *A8.66

Ordre du jour

- | | |
|--|--|
| <p>0.0 Procédures
0.1 Praesidium
0.2 Lecture et adoption du procès-verbal :
 0.2.1 H18-05 : 16 février 2018
0.3 Suite du procès-verbal</p> <p>1.0 Bienvenue
2.0 Affaires courantes
 2.1 Politique contre le harcèlement et la violence : suivi
 2.2 Conseil d'Administration de la Fondation du CVM (12-02-18) : retour
 2.3 Assemblées générales de grève : 1^{er} mars et 24 avril 2018 : suivi
 2.2.1 Logistique
 2.2.2 Mobilisation :
 2.2.2.1 Tournée de classe
 2.2.2.2 Courriel avec liste d'envoi : texte
 2.2.2.3 Table d'information : lieu et dates
 2.4 Comptes en banque Desjardins et Registraire des entreprises : changement de 2 des responsables et signataires
 2.5 AGEnda 2018-2019
 2.5.1 Contenu mensuel : responsable
 2.5.2 Mois : Graphisme et textes
 2.5.3 Concours couverture
 2.6 Comité embauche : suivi
 2.7 Bureau exécutif
 2.7.1 Délégué-e-s</p> <p>3.0 Affaires Internes
 3.1 Table de concertation H18-02 (28 février 2018) : présidium
 3.1.1 Présidium
 3.1.2 Subventions étudiantes : pro-</p> | <p>0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour
0.5 Déclarations
0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif</p> <p>position (975,80 \$ disponibles)
3.1.2.1 H18-06: Ébénisterie : chaise Windsor (1500,00 \$ demandés)
3.1.2.2 H18-07: Ébénisterie : Stage en Irlande (900,00 \$ demandés)
3.1.3 Subventions externes H18 : proposition (reste 513,66 \$)
 3.1.3.1 H18-05: Mouvement international de Luttes autochtones (présentation) : déjà accordé 500,00 \$ à la T.C. H18-01
 3.1.3.2 H18-08: Colloque La Grande transition (1000,00 \$ demandé)
3.2 Subventions étudiantes : suivi
 3.2.1 H18-05: Intercollégiale d'arts visuels:
 3.2.1.1 suivi - 1000,00 \$
 3.2.1.2 publicité catalogue</p> <p>4.0 Affaires Externes
5.0 Pédagogie
6.0 Mobilisation
 6.1 Retour comité mob 22 février 2018
7.0 Socioculturel
8.0 Information
9.0 Affaires diverses
10.0 Levée</p> |
|--|--|

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Ordre du jour du Bureau exécutif H18-06 du 23 février 2018